



# PROJET DE LIGUE

## DESTINATION 2028



© JM Hervio - P. Millereau / KMSP / FFA

**LIGUE DU CENTRE-VAL DE LOIRE D'ATHLÉTISME**

1240 Rue de la Bergeresse 45 160 OLIVET

⌚ 02.38.49.88.40

✉ contact@athle-centre.fr

# Table des matières

---

<b>INTRODUCTION PAR LE PRÉSIDENT DE LIGUE .....</b>	2
<b>PRÉSENTATION DE LA LIGUE .....</b>	3
1) Implantation sur le territoire.....	3
2) État des lieux au 31 août 2024 .....	3
3) L'Athlé Performance .....	9
4) Historique des actions de développement de la Ligue .....	10
<b>FONCTIONNEMENT DE LA LIGUE .....</b>	11
1) La Gouvernance .....	11
2) Le Conseil des Territoires.....	12
3) Le Conseil Régional de la Performance .....	12
4) L'Equipe Technique Régionale .....	12
<b>PROJET DE LIGUE .....</b>	13
1) Plus d'athlétisme sur nos territoires ... une ambition pour notre Ligue Centre-Val de Loire .....	13
2) Plus de jeunes dans nos Clubs ... un enjeu majeur de l'athlétisme de demain .....	14
3) Plus de runners licenciés dans nos Clubs ... une chance pour nos Clubs .....	15
4) Plus de dynamisme dans nos compétitions ... une nécessité pour fidéliser nos licenciés et en attirer de nouveaux.....	16
5) Plus de lieux de pratique en bon état ... pour permettre une bonne pratique de l'athlétisme .....	17
6) Plus de pratiques de l'athlétisme forme et santé ... de nouveaux axes de développement pour nos Clubs.....	18
7) Plus d'athlètes performants ... la vitrine de notre athlétisme régional.....	19
8) Plus de gestes éco-responsables ... notre responsabilité pour la planète que nous laisserons à nos enfants.....	20
9) Plus de soutien de la Ligue aux Clubs et Comités ... une attente de nos licenciés .....	21
10) Plus de bénévoles ... chevilles ouvrières de nos structures : Clubs, Comités, Ligue .....	22
11) De nouveaux licenciés accueillis dans nos Clubs ... un indicateur de réussite du projet de Ligue .....	23
<b>CONTACTS .....</b>	24

# INTRODUCTION PAR LE PRÉSIDENT DE LIGUE

---

Vice-président de la Ligue du Centre-Val de Loire depuis déjà 3 mandatures aux côtés d'Alain BUTTÉ, il me revient aujourd'hui de conduire le Comité Directeur nouvellement élu pour cette nouvelle olympiade.

Ce projet DESTINATION 2028, même s'il s'inscrit dans la continuité des 12 années précédentes, a pour vocation de placer encore davantage nos territoires au centre de notre action. Par la création d'un CONSEIL DES TERRITOIRES et par un renforcement de notre équipe d'agents de développement, nous souhaitons permettre à nos clubs de se développer plus encore, au travers de pratiques nouvelles et d'une professionnalisation plus forte.

L'objectif de 15 000 licenciés semble réaliste aujourd'hui en mettant en commun toutes nos forces vives.

Bien évidemment, la performance, vitrine de notre Ligue mais également notre ADN, ne sera en rien délaissée. Au travers de la création d'un CONSEIL RÉGIONAL DE LA PERFORMANCE, nous mettrons en place les moyens nécessaires au développement de notre éducation athlétique et à l'émergence des futurs champions du premier sport olympique.

Ensemble nous pouvons, nous devons réussir.

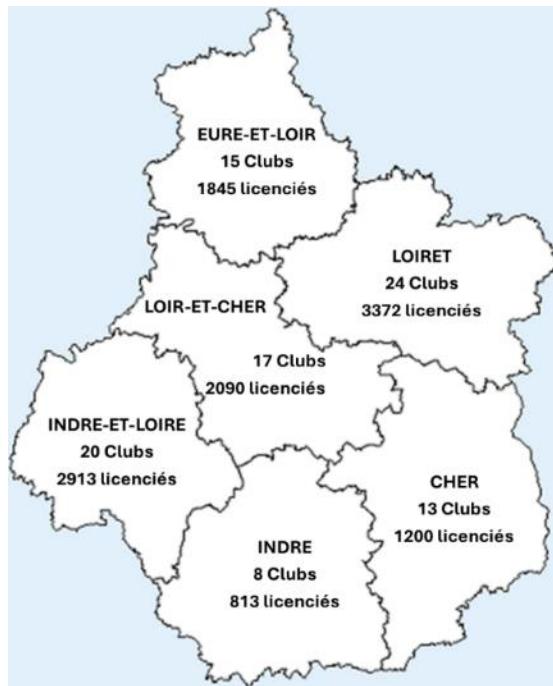


Dominique PLÉ,  
Président de la Ligue du Centre-Val de Loire d'Athlétisme

# PRÉSENTATION DE LA LIGUE

À l'entame de cette olympiade, la Ligue du Centre-Val de Loire d'Athlétisme comptait 12 233 licenciés pour 97 clubs répartis comme ceci :

## 1) Implantation sur le territoire



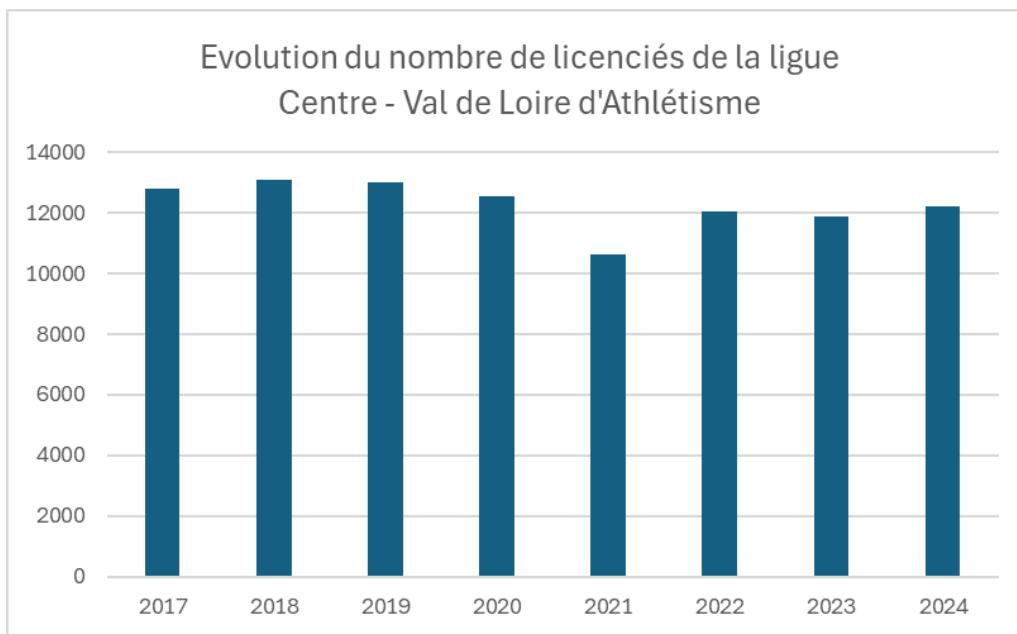
## 2) État des lieux au 31 août 2024

→ Comparaison nombre d'habitants / nombre de licenciés :

Taux de pénétration	Population	Licenciés	%
<b>18 - Cher</b>	299 575	1 200	4,01 %
<b>28 - Eure-et-Loir</b>	431 277	1 845	4,28 %
<b>36 - Indre</b>	217 218	813	3,75 %
<b>37 - Indre-et-Loire</b>	612 160	2 913	4,76 %
<b>41 - Loir-et-Cher</b>	328 304	2 090	6,37 %
<b>45 - Loiret</b>	684 561	3 372	4,93 %
<b>Total Centre-Val de Loire</b>	<b>2 573 095</b>	<b>12 233</b>	<b>4,75 %</b>
<b>Total France</b>	<b>68 170 000</b>	<b>313 972</b>	<b>4,61 %</b>

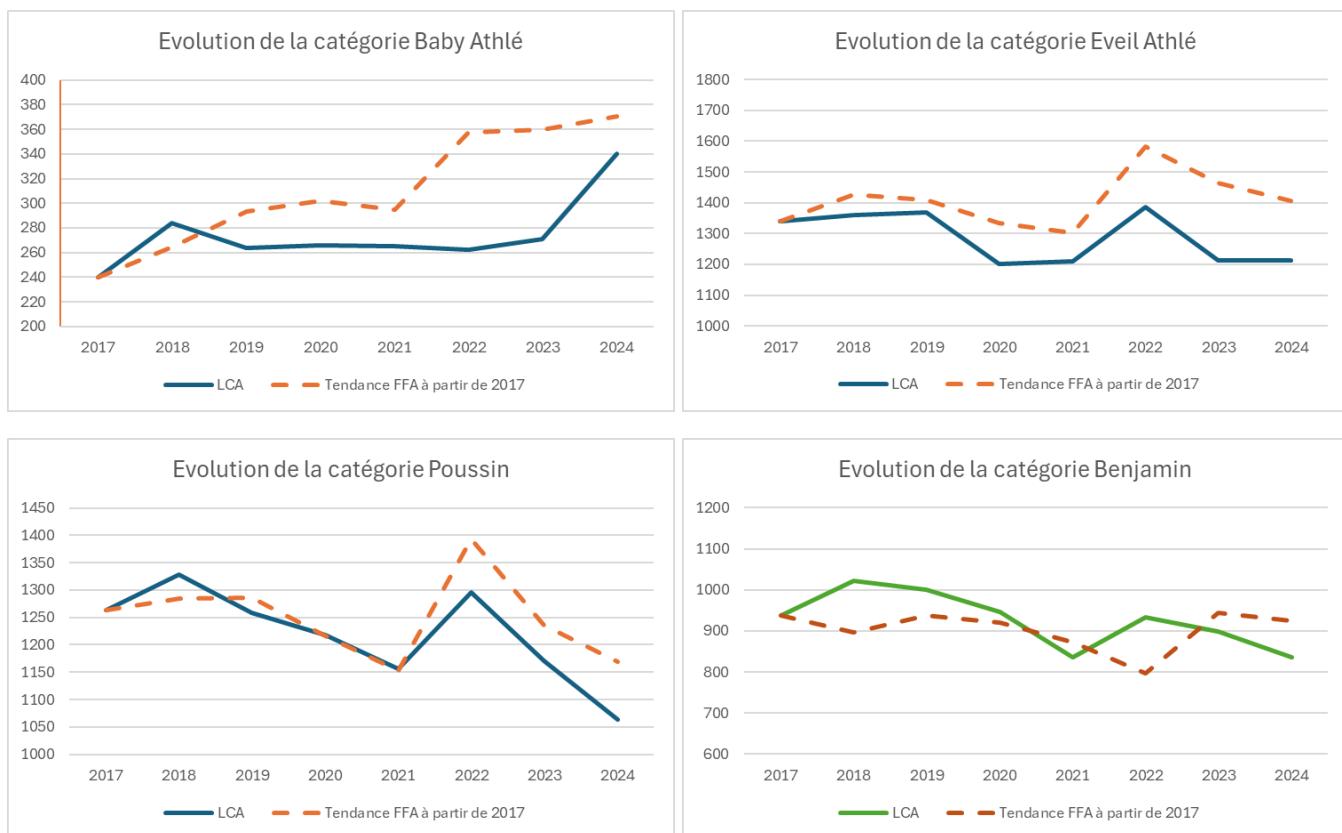
Le taux de pénétration du nombre de licenciés en athlétisme est proche de celui du niveau national mais il existe une importante hétérogénéité sur le territoire.

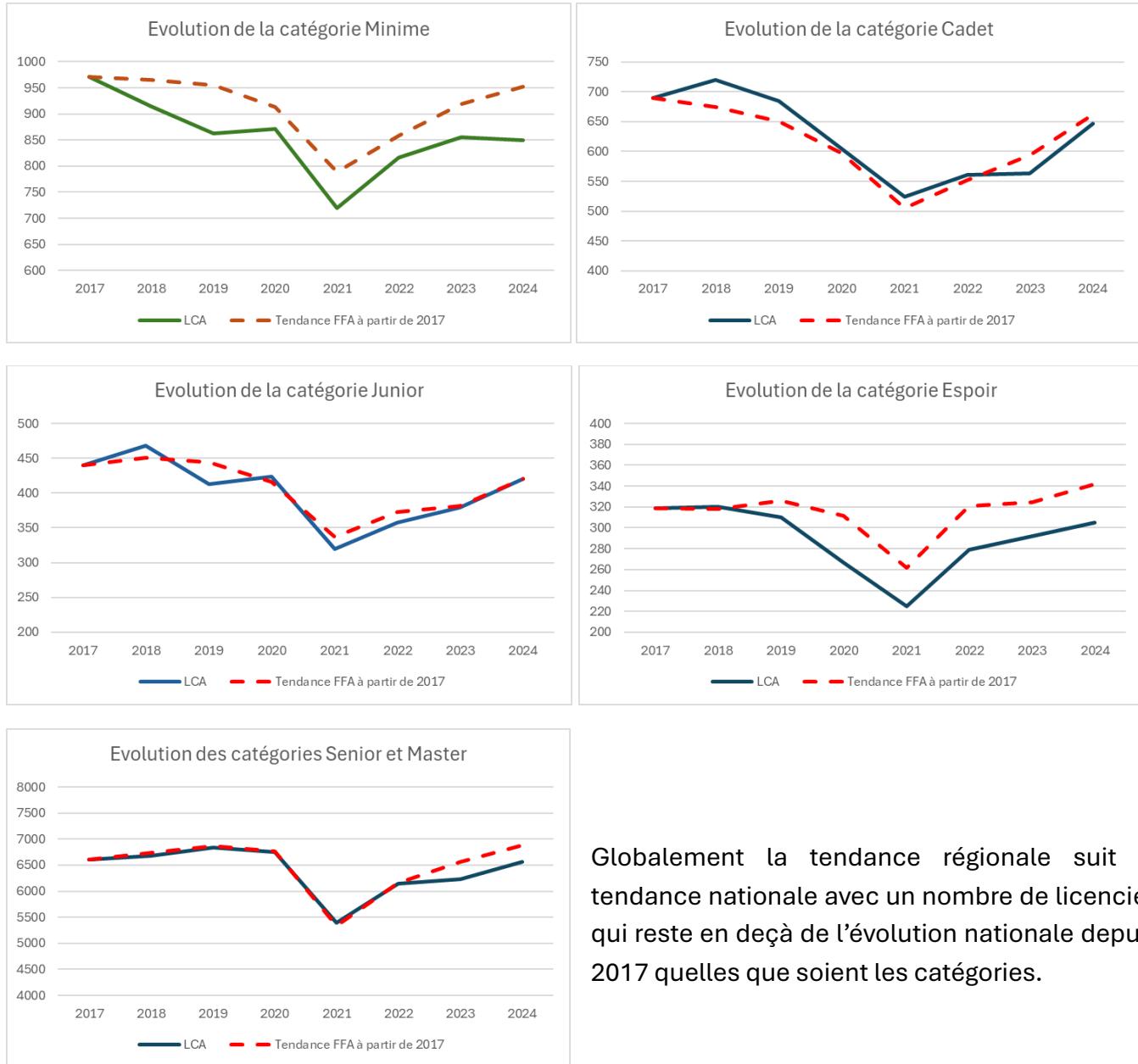
→ Évolution du nombre de licenciés :



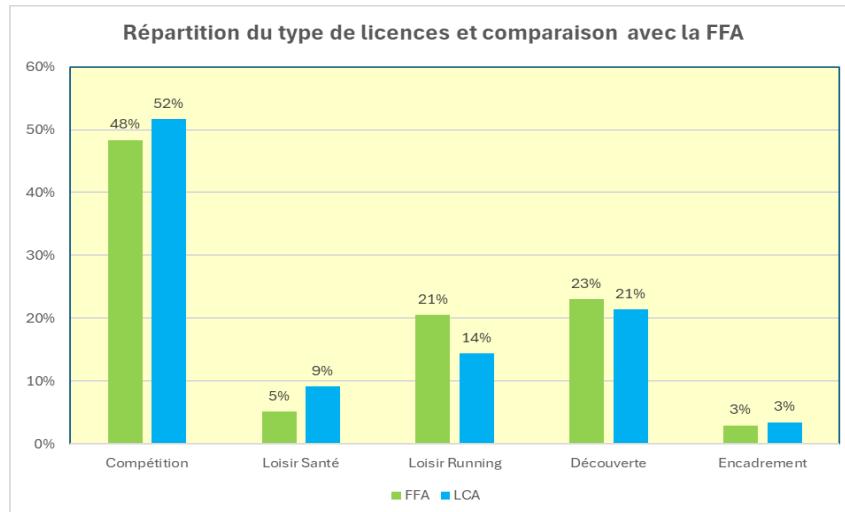
Malgré un rebond en 2022, la Ligue n'a pas retrouvé le nombre de licenciés atteint avant le COVID.

→ Évolution en fonction des catégories :



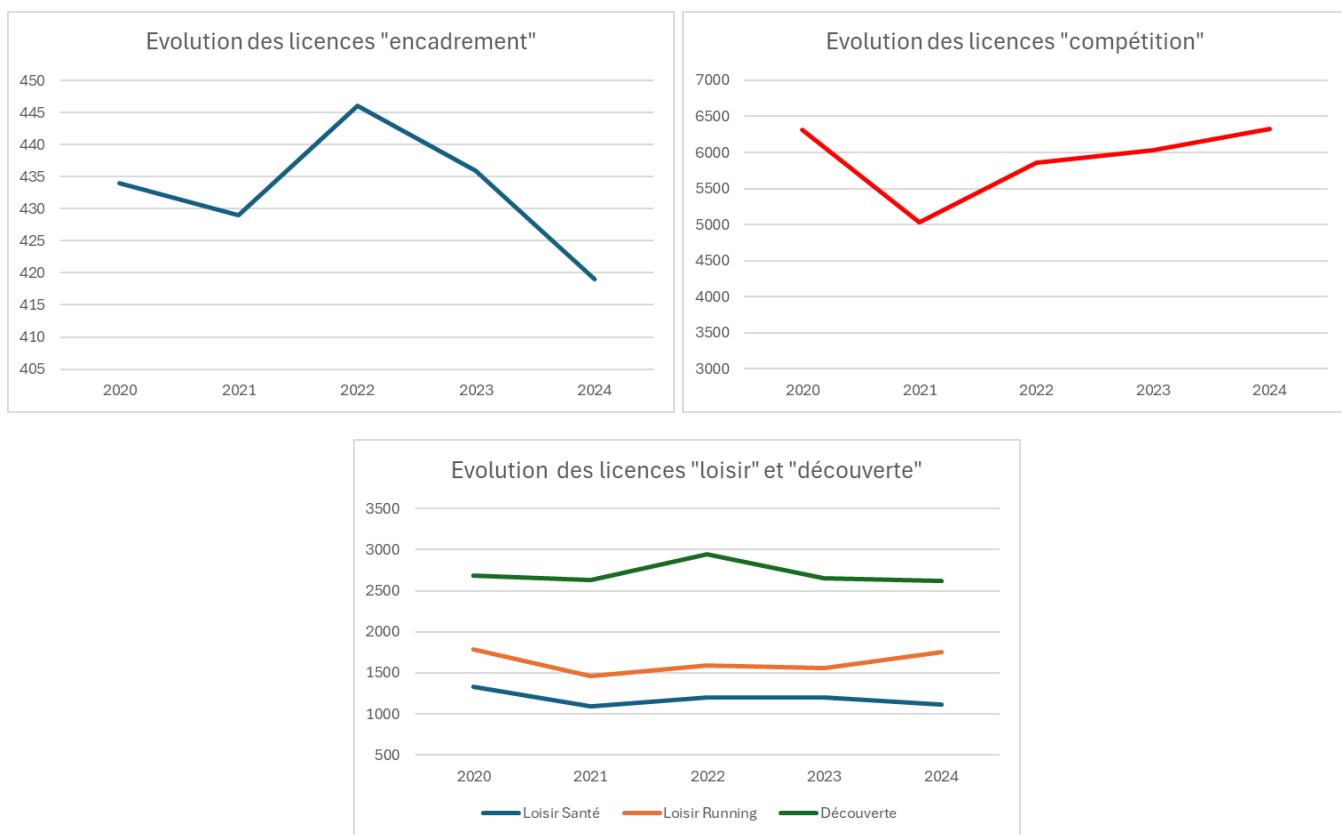


## → Répartition et évolution des types de licences :



D'importantes différences apparaissent sur la répartition du type de licence entre la moyenne nationale (FFA) et notre Ligue :

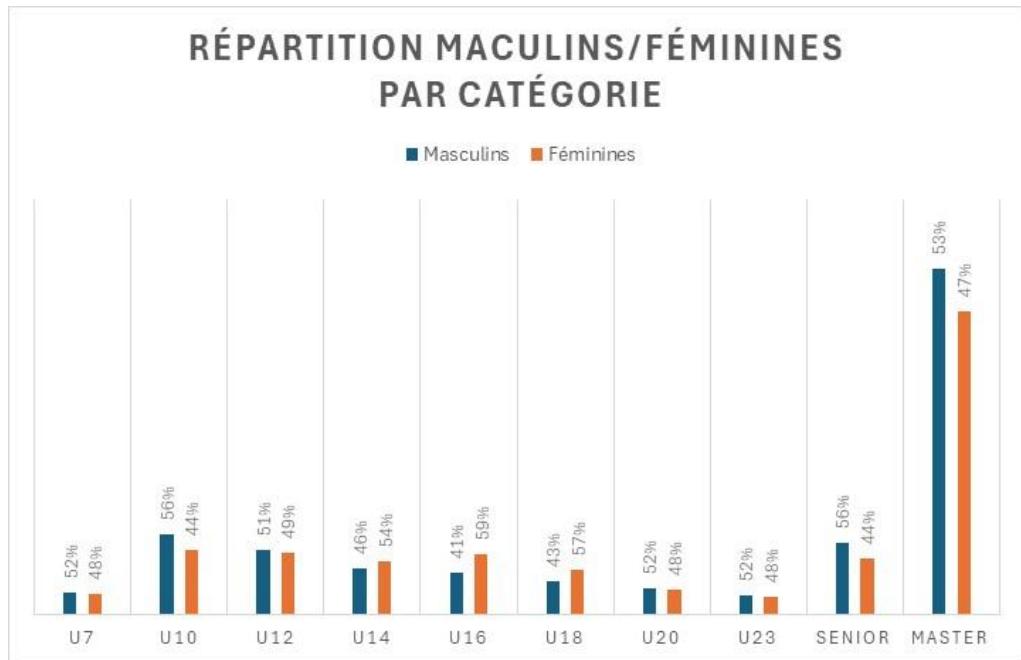
- Le taux de licences « loisir santé » est beaucoup plus important dans notre Ligue, ce qui laisse préjuger que la pratique « athlé forme santé » est fortement implantée dans nos clubs.
- A contrario, le taux de licences « loisirs running » est nettement moins important, 2 choses pourraient expliquer ce phénomène, soit une plus grande proportion de runners optent pour la licence « compétition », soit nos clubs ne sont pas suffisamment attractifs pour capter les coureurs running.
- On constate également un taux de licences « compétition » supérieure au taux national et un taux de licences « découverte » légèrement inférieur.



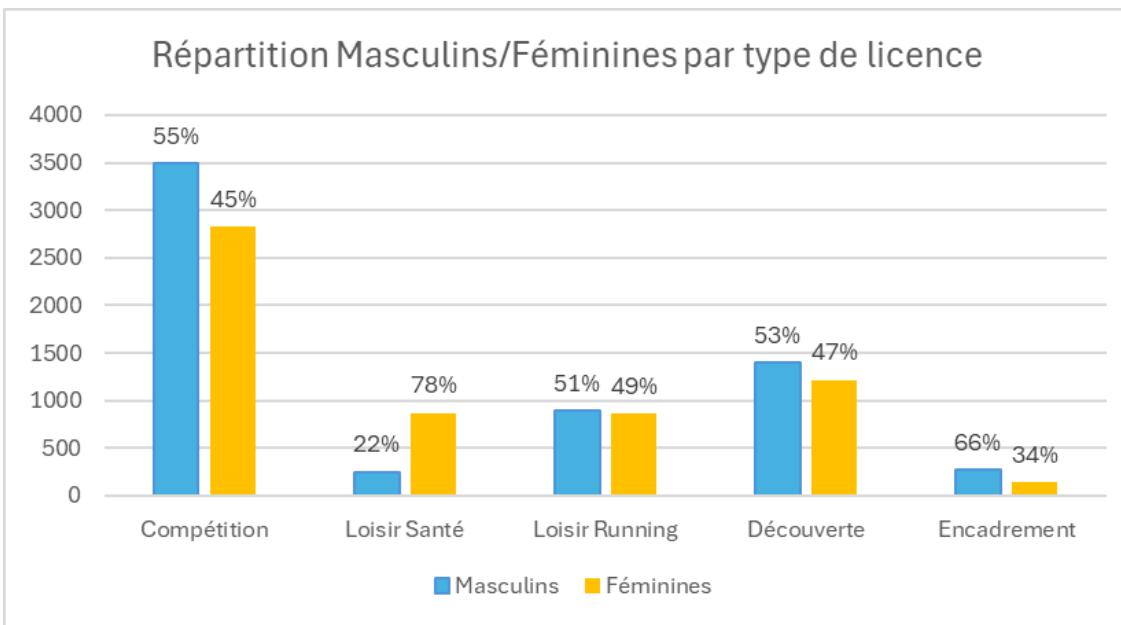
On remarque une diminution sensible du nombre de licences « encadrement », marqueur de la baisse sensible du bénévolat dans nos clubs. Les licences « compétition » ont retrouvé leur niveau d'avant COVID. Les licences « découvertes » qui avaient bénéficié d'une hausse sensible après le COVID (profitant des restrictions sur certains sports lors de cette période) ont seulement retrouvé un niveau analogue à celui atteint pendant l'épidémie.

Quant aux licences « loisir », la licence « santé » semble stagner alors qu'un frémissement apparaît sur les licences « running ».

→ Répartition en fonction du sexe :

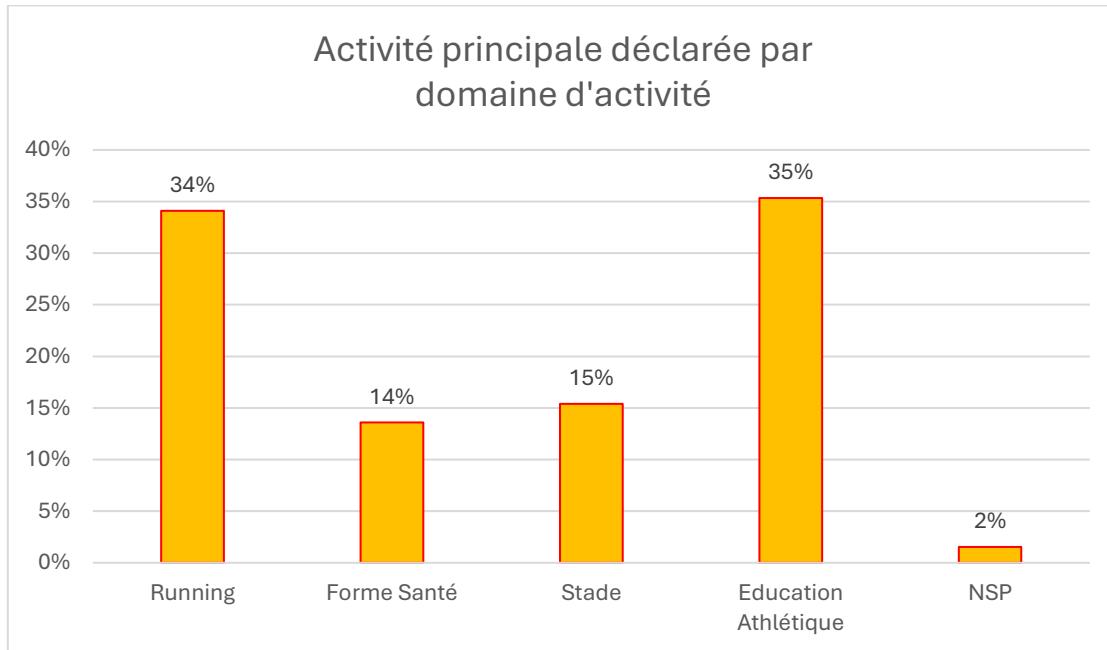
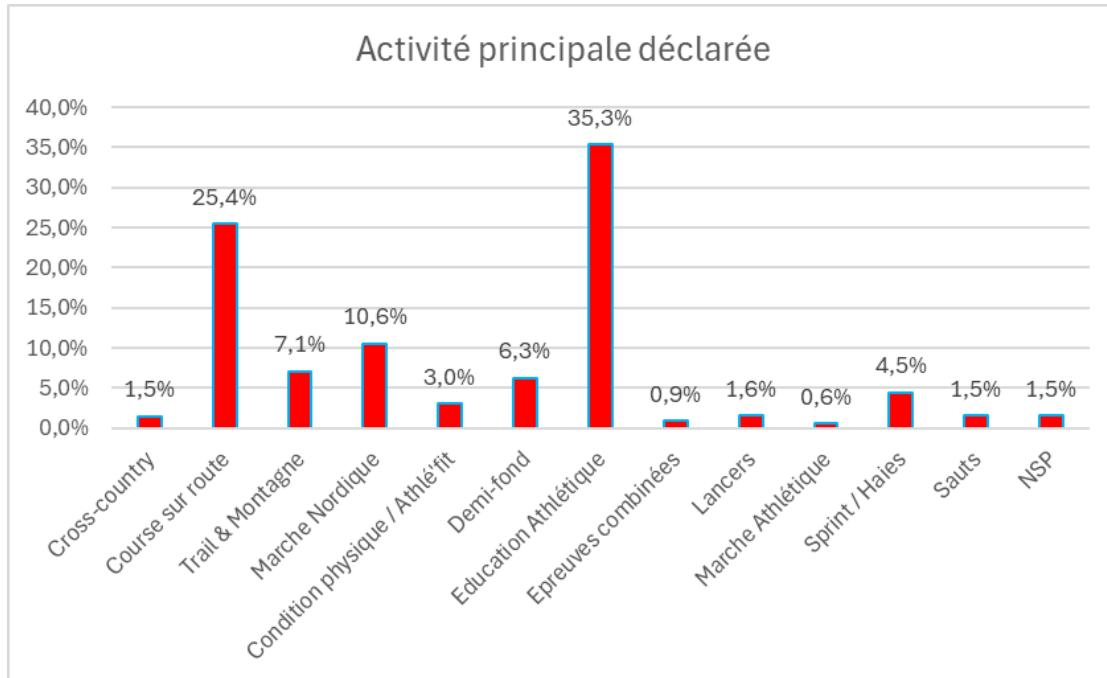


Globalement, la parité est quasi parfaite avec 51,6 % de licences masculines pour 48,4 % de licences féminines mais cette proportion n'est pas homogène dans les catégories. Si les hommes sont majoritaires jusqu'à la catégorie poussin (U12), les filles deviennent majoritaires et ce parfois très largement sur les catégories benjamins, minimes et cadets (U14, U16 et U18) avec 59 % de représentation en minimes et 57 % en cadets. Dans les catégories suivantes, les garçons redeviennent plus nombreux.



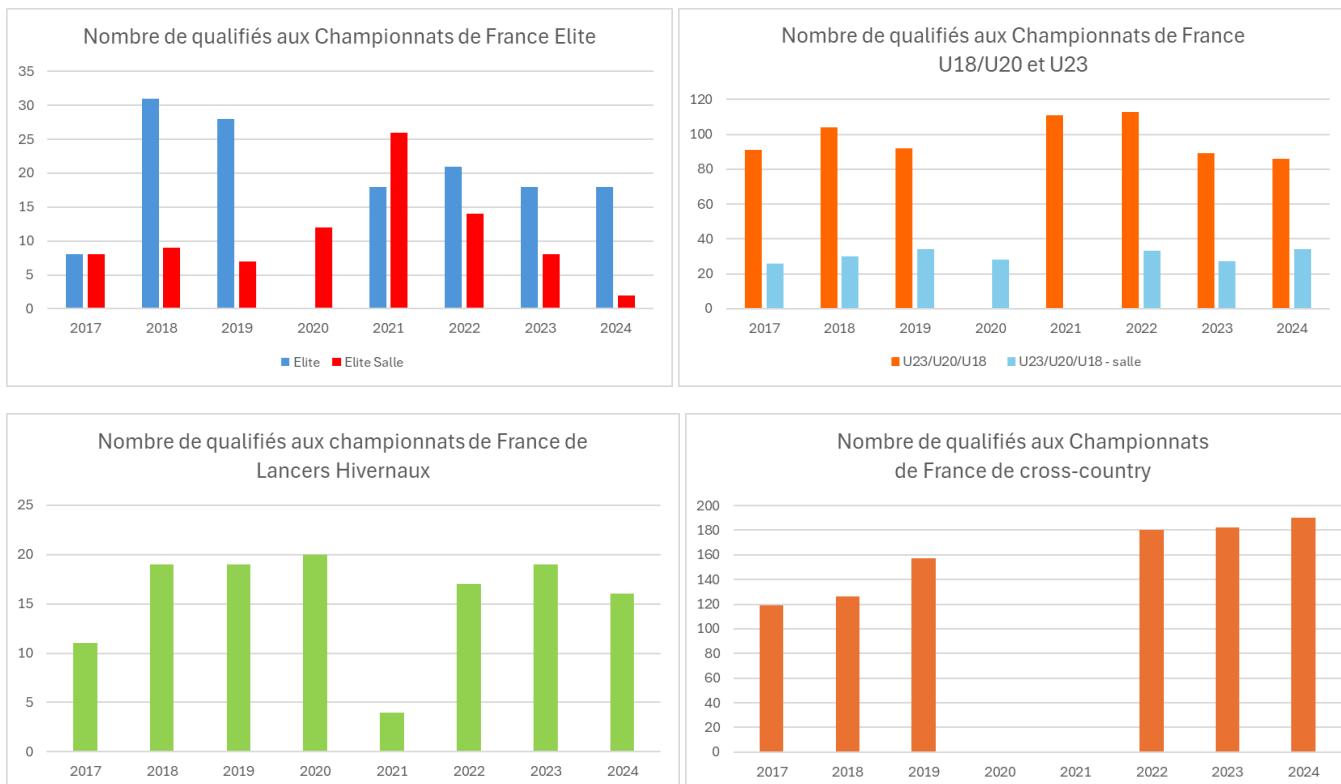
La répartition hommes/femmes diffère également fortement en fonction du type de licence. Si les féminines sont sur-représentées en « loisir santé », les hommes deviennent plus nombreux sur les licences « compétition » et surtout sur les licences « encadrement », licences principalement acquises par les dirigeants de clubs, par les officiels et par les entraîneurs.

→ Types d'activités pratiquées :

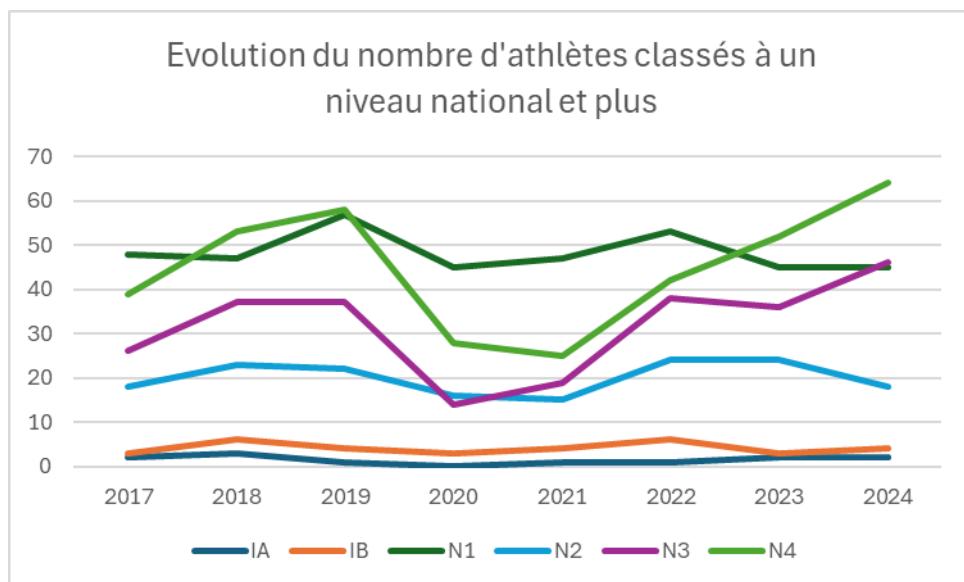


Le secteur stade représente 50 % de nos licenciés si on y intègre l'éducation athlétique (constitué des catégories U16 et moins). Au-delà de cette catégorie d'âge, la pratique du running est largement dominante et les pratiques « stade » (courses, sauts, lancers) deviennent à peine plus importantes que les pratiques « athlé forme santé ».

### 3) L'Athlé Performance



A l'exception du cross-country, le nombre de qualifiés aux championnats de France tend à diminuer même s'il existe une certaine hétérogénéité entre les années qui s'explique parfois par des changements de mode de qualification (restriction du nombre de qualifiés pendant l'épidémie de COVID, fusion des championnats de France U23 et U20/U18 en 2024, introduction du poids sur les lancers hivernaux, etc.).



On constate peu d'évolution sur le nombre d'athlètes classés au plus haut niveau (IA, IB, N1 et N2), toutefois on remarque que le niveau des athlètes classé juste en dessous a fortement augmenté et a même dépassé la valeur d'avant Covid, période qui a logiquement plus fortement impacté les athlètes de ces niveaux « intermédiaires ».

## 4) Historique des actions de développement de la Ligue

Avant 2012, la Ligue ne comptait qu'un seul agent de développement dont les principales missions consistaient à la réalisation d'actions « one-shot » constituées de journées de découverte de l'athlétisme auprès des jeunes principalement dans les écoles primaires à l'aide d'un mini-stade ambulant (jusqu'à 84 journées par an).

Au début du premier mandat d'Alain BUTTÉ, une réunion d'échange entre Clubs et Comités fait apparaître un besoin de développement de l'athlétisme plus conséquent. L'idée était alors que chaque Comité Départemental se dote d'un agent de développement. Mais 3 ans plus tard, seul le Comité du Loir-et-Cher se lance dans l'aventure.

En 2016, la Ligue décide donc d'embaucher elle-même 2 agents de développement territorial pour couvrir les besoins. La Ligue possède alors 3 agents de développement répartis sur l'ensemble de la région permettant de mettre en place des actions sur la durée. Les principales missions des salariés sont alors la création de nouveaux clubs, le soutien à l'encadrement sportif principalement sur les petits clubs et la revitalisation des Comités notamment par la mise en place de regroupements départementaux ouverts à tous.

En parallèle, la Ligue œuvre pour la professionnalisation des Clubs et des Comités. Un des salariés de la Ligue devient Conseiller Associatif auprès du réseau du CROS et soutient la création de nouveaux emplois essentiellement grâce au Cap'Asso de la région. Aujourd'hui, 17 clubs possèdent au moins 1 salarié (contre 3 ou 4 en 2012). La Ligue joue également un rôle de catalyseur en prenant en charge le suivi d'un alternant sur le département du Cher, alternant qui fera ses preuves et qui sera embauché par le Comité en 2020 (toujours en poste).

La période Covid rend la mission des agents de développement difficile et est mise à profit pour établir un bilan des actions menées. Il s'avère que la création de nouveaux lieux de pratique nécessite beaucoup de moyens pour des résultats souvent mitigés : difficultés à trouver des bénévoles pour faire perdurer les activités en l'absence de la présence d'un agent de développement, tant et si bien que l'apport de nouveaux licenciés reste faible quand le lieu de pratique est toujours existant. Quant au soutien aux Clubs, l'apport des agents de développement est trop souvent considéré comme un entraîneur supplémentaire. Le problème d'encadrement réapparaît donc aussitôt la mission de l'agent de développement terminée. L'année 2022 est marquée par le départ de l'agent de développement du Comité 41 qui ne sera pas remplacé, le Comité 18 devenant alors l'unique Comité employeur.

C'est également le début des années préolympiques où les appels à projets et les sollicitations commencent à devenir importantes. La Ligue participe notamment aux opérations « prends-toi aux Jeux » et à des rencontres intergénérationnelles avec la CARSAT en s'appuyant au niveau local sur les Clubs et les Comités. Parallèlement, il est mené une opération de structuration et de développement des Clubs. Celle-ci est basée sur le partage (et éventuellement l'écriture) du projet de club pour redynamiser les forces vives de l'association. La Ligue s'est ensuite engagée auprès des clubs volontaires à aider sur les moyens à mettre en place pour réaliser les objectifs identifiés (mise en place de formations de proximité et prise en charge partielle, soutien à l'organisation de journées promotionnelles, aide à l'obtention de subvention, montée en compétences des dirigeants et encadrants sportifs lors de visites des agents de développement sur site...).

# FONCTIONNEMENT DE LA LIGUE

---

## 1) La Gouvernance

### Le Bureau Exécutif

Le Bureau Exécutif, élu par le premier Comité Directeur qui suit l'Assemblée Générale élective, est composé du Président de la Ligue (tête de la liste ayant obtenue le plus de suffrages), de 3 Vice-Présidents, d'un Trésorier Général, d'un Secrétaire Général et d'un Membre.

Le Bureau Exécutif veille au bon fonctionnement des instances régionales et prend si besoin les décisions utiles à cet effet ou les propose au Comité Directeur. Il étudie les propositions des commissions et les transmet au Comité Directeur. Il est chargé de la rédaction et de l'approbation des circulaires annuelles ou à vocation permanente en application des décisions du Comité Directeur.

Les membres du Bureau exécutif rendent compte de leurs missions au Comité Directeur.

### Le Comité Directeur

La Ligue est administrée par un COMITÉ DIRECTEUR, composé de 18 membres élus au scrutin de liste majoritaire par l'ensemble des Clubs, auquel s'ajoutent les 6 présidents des Comités Départementaux, membres de droit.

Le Comité Directeur est une instance d'orientation et de surveillance. Il évalue le suivi du plan d'actions régionales de la politique fédérale et l'application de la réglementation de la FFA et en rend compte à l'assemblée générale.

Le Comité Directeur propose à l'assemblée générale le montant des cotisations annuelles des Clubs affiliés et décide des tarifs de toutes dispositions financières.

Le Comité Directeur assure le suivi et le contrôle budgétaire et en rend compte à l'assemblée générale.

Le Comité Directeur est chargé de l'adoption des règlements qui régissent l'ensemble des activités de la Ligue dont ceux relatifs aux compétitions et championnats du ressort de la Ligue dans le respect des règlements fédéraux et des présents statuts sur proposition des commissions de la Ligue ou du Bureau exécutif et en rend compte à l'assemblée générale.

### Les Commissions

Le Comité Directeur est aidé dans sa mission par 12 Commissions Régionales qui peuvent être consultées et saisies par le Bureau Exécutif sur toutes les questions de leur compétence et peuvent formuler au Bureau Exécutif toute proposition appropriée.

## 2) Le Conseil des Territoires

Le Comité Directeur a décidé, sur proposition du Président, de créer pour cette olympiade, un Conseil des Territoires, composé des 6 Présidents des Comités Départementaux et d'un salarié.

Celui-ci est chargé de :

- Recenser les besoins et difficultés des Clubs et des Comités du territoire régional ;
- Proposer au Comité Directeur toute action permettant le développement de notre territoire ;
- Coordonner, avec l'aide des agents de développement de la Ligue, la mise en place de toutes ces actions ;
- Formuler toute autre demande bénéfique aux Clubs et Comités du territoire régional.

## 3) Le Conseil Régional de la Performance

Le Comité Directeur a également décidé, sur proposition du Président, de créer pour cette olympiade, un Conseil Régional de la Performance, composé d'élus, d'entraîneurs, d'athlètes et de professionnels du sport et de la santé ainsi que du Conseiller Technique.

Celui-ci est chargé de :

- Définir, en lien avec les CTS, les règles de fonctionnement du Pôle Régional de la Performance sur le territoire ;
- Définir les moyens à mettre en œuvre pour le fonctionnement du Pôle Régional de la Performance sur le territoire et en assurer le suivi ;
- Mettre en place le dispositif du suivi médical des athlètes relevant du Pôle Régional de la Performance ;
- Mettre en place des actions de prévention et de lutte contre le dopage sur le territoire de la Ligue ;
- Mettre en place des actions de prévention et de lutte contre les violences, le harcèlement ou toute autre déviance sur le territoire ;
- D'établir, à la fin de chaque saison sportive, le bilan de l'action de la Ligue en matière de surveillance médicale des licenciés, de prévention et de lutte contre le dopage. Ce bilan est présenté lors de l'assemblée générale ;
- Définir la nature et les moyens mis en place pour aider les athlètes performants de la Ligue.

## 4) L'Equipe Technique Régionale

L'Equipe Technique Régionale (ETR) regroupe l'ensemble des personnes en charge de la mise en œuvre de la politique sportive de la Fédération Française d'Athlétisme et des directives du Ministère des Sports. Elle est coordonnée par le Conseiller Technique Sportif et composée de salariés de la Ligue, des Comités Départementaux et de Clubs ainsi que de bénévoles impliqués.

# PROJET DE LIGUE

## 1) Plus d'athlétisme sur nos territoires ... une ambition pour notre Ligue Centre-Val de Loire

- ▶ Par le développement de toutes les pratiques de l'athlétisme
  - L'initiation à l'athlétisme : Baby-Athlé, Eveil Athlétique...
  - L'organisation de l'Athlétisme Compétition : piste, salle, cross, running, marche...
  - La valorisation de l'Athlétisme Master...
  - Le développement de l'Athlétisme Forme et Santé : marche nordique, remise en forme, Athlé Fit, Work Athlé...
- ▶ Par le rayonnement de l'athlétisme sur l'ensemble de notre territoire régional
  - L'accompagnement des Comités Départementaux...
  - Le déploiement, avec les Clubs, d'actions d'occupation de l'espace public...
  - La participation, avec et pour les Clubs, aux appels à projet des instances nationales, régionales, départementales ou locales...
- ▶ Par le renforcement du rôle de nos Clubs en territoire
  - En accompagnant les Clubs dans leur structuration et leur développement...
  - En accompagnant les Clubs dans leurs relations avec les collectivités...
  - En renforçant les liens des Clubs avec le monde scolaire...
- ▶ Par la création d'un Conseil des Territoires
  - En recensant les besoins et difficultés des Clubs et des Comités du territoire régional...
  - En proposant au Comité Directeur toute action permettant le développement de notre territoire...
  - En coordonnant, avec l'aide des agents de développement de la Ligue, la mise en place de ces actions...
  - En formulant toutes autres demandes bénéfiques aux Clubs et Comités du territoire régional...

**OBJECTIF : 15 000 licenciés en 2028**



## 2) Plus de jeunes dans nos Clubs ... un enjeu majeur de l'athlétisme de demain

- Par des compétitions jeunes adaptées
  - Prenant en compte les capacités des jeunes...
  - Prenant en compte le calendrier scolaire...
  - Prenant en compte les changements sociétaux (parents isolés, séparés, éloignés, etc.)...
  - Prenant en compte le manque d'installations hivernales adaptées...
  - Evitant les déplacements longs, coûteux, fatigants...
- Par une ETR de l'éducation athlétique (moins de 16 ans) qui soit dynamique
  - Organisatrice, avec les Comités et les Clubs, de rassemblements départementaux : stages au format Cap Horizon, compétitions TEAM'ATHLÉ, compétitions en gymnase...
  - Responsable des équipes de Ligue U16...
- Par une Commission Régionale des Jeunes force de propositions
  - Sur les formats de compétition...
  - Sur la mise en place des directives nationales...
  - Sur les améliorations à faire...
- Par des liens renforcés avec le monde scolaire
  - Le soutien à la formation des officiels et un appui aux organisations des fédérations sportives scolaires : USEP, UNSS, UGSEL...
  - Le développement des partenariats Clubs/Ecoles/Collectivités...
  - La mise en place d'actions de découverte en collèges...
  - Le renforcement de notre présence sur les organisations départementales scolaires pour attirer les pratiquants dans nos Clubs...

**OBJECTIF : 5 000 licenciés de moins de 16 ans en 2028.**



### 3) Plus de runners licenciés dans nos Clubs ... une chance pour nos Clubs

- ▶ Par un soutien fort aux Clubs organisateurs
  - En valorisant les compétitions entièrement organisées par des Clubs FFA...
  - En aidant les Comités et Clubs FFA dans l'organisation de grands évènements running...
  - En accompagnant les Clubs pour obtenir la labellisation de leurs compétitions...
- ▶ Par l'affiliation fédérale de nouvelles associations pratiquant le running
  - En valorisant les avantages de l'adhésion fédérale...
  - En apportant compétences et matériels auprès de ces structures...
- ▶ Par la création d'un évènement running de la Ligue
  - En mettant en valeur le patrimoine régional...
  - En privilégiant l'accès des licenciés à cet évènement...
  - En adoptant une démarche éco-responsable...
- ▶ Par le développement du cross-country
  - En collaborant avec le mode scolaire...
  - En ouvrant nos cross à un public plus large : pompiers, entreprises, autres fédérations...
- ▶ Par le développement du running dans nos Clubs
  - En mettant en place une information des non-licenciés lors des compétitions running...
  - En mettant en place des journées portes ouvertes dans les Clubs...
  - En redirigeant les non-licenciés vers des Clubs leur proposant des plans personnalisés...

**OBJECTIF : 5 000 licenciés pratiquant le running en 2028.**



## 4) Plus de dynamisme dans nos compétitions ... une nécessité pour fidéliser nos licenciés et en attirer de nouveaux

- ▶ Par des compétitions plus courtes et plus nombreuses
  - En créant des formats ne dépassant pas 4 heures...
  - En dédoublant les sites de compétition...
  - En réduisant les programmes...
- ▶ Par des compétitions plus dynamiques
  - En améliorant l'animation des compétitions...
  - En organisant des concours rapides...
  - En harmonisant le calendrier des cross de la Ligue...
- ▶ Par des compétitions plus proches
  - En évitant les déplacements longs...
  - En utilisant des infrastructures locales, habituellement non utilisées par l'athlétisme...
- ▶ Par un accompagnement des clubs organisateurs
  - En apportant un soutien à l'organisation par les salariés de la Ligue...
  - En formant, sur site, des bénévoles locaux à la fonction d'officiel lors des compétitions...

**OBJECTIF : passer de 52% à 65% le nombre de licenciés classés (participants aux compétitions).**



## 5) Plus de lieux de pratique en bon état ... pour permettre une bonne pratique de l'athlétisme

- Grâce à des installations sportives nouvelles ou renouvelées
  - En intérieur : suivi des dossiers de construction de la salle couverte de Blois, du vélodrome couvert de Montargis...
  - En extérieur : suivi des dossiers de rénovation du stade de Bourges, Tours, Vierzon, ...
- Par l'accompagnement des Clubs pour lancer de nouveaux projets
  - Valorisation et aménagement des structures couvertes existantes...
  - Création de pistes courtes...
- Par la création de parcours de trail ou de santé
  - Accompagnement des initiatives locales à la création...

### OBJECTIFS :

- **Une salle couverte régionale,**
- **Un gymnase ou halle par département équipé pour l'accueil de certaines épreuves,**
- **Au moins 15 stades en capacité d'organiser un championnat régional.**



## 6) Plus de pratiques de l'athlétisme forme et santé ... de nouveaux axes de développement pour nos Clubs

### ► Par la prise en compte des 4 axes de la stratégie régionale sport santé 2024-2028

- Promouvoir l'activité physique et sportive auprès des enfants, adolescents, étudiants dans tous les temps éducatifs...
- Développer l'activité physique et sportive en milieu professionnel...
- Développer l'activité physique adaptée sur prescription pour les personnes atteintes de maladies chroniques...
- Promouvoir et développer des offres de pratiques ciblées d'activité physique et sportive pour des publics spécifiques ou éloignés...

### ► Par l'accueil de licenciés non-compétiteurs

- En développant des séances Forme et Santé dans les Clubs...

### ► Par l'accueil de licenciés à pathologie ou en situation de handicap dans les Clubs qui ont les compétences requises

- En favorisant l'accès à nos activités pour ces populations (accueil dans les clubs, participation à nos compétitions d'athlètes handisport et sport adapté)...
- En soutenant et en valorisant la création de créneaux « Forme Santé » à destination des personnes atteintes de maladies chroniques (sport sur ordonnance, diabétiques, déficients respiratoires, etc.)...

### ► Par la mise en place de prestations

- En proposant de la marche, de la remise en forme ou autres actions de Forme Santé aux entreprises, aux collectivités...
- En organisant des tests de forme dans les établissements scolaires, les entreprises ou les collectivités...

**OBJECTIF : 2 000 licenciés pratiquant une activité athlé forme santé en 2028.**



## 7) Plus d'athlètes performants ... la vitrine de notre athlétisme régional

- ▶ Par l'accompagnement de la performance sur l'ensemble du territoire, proche des Clubs
  - En renforçant le Pôle Espoir d'Orléans, antichambre des Pôles France...
  - En accompagnant les classes Sports Etudes réparties sur le territoire : Chartres, Châteauroux, Tours, Blois, Orléans, Montargis...
  - En renforçant les liens avec le sport universitaire (FFSU)...
  - En créant un Conseil Régional de la Performance, coordonnateur des structures d'accès au Haut Niveau...
- ▶ Grâce à des entraîneurs de spécialités mieux formés, plus nombreux
  - En développant des formations en territoire...
  - En permettant la montée en compétences des entraîneurs de Clubs...
- ▶ Par l'organisation de stages de Ligue
  - Accessibles à tous les athlètes du territoire...
  - Permettant aux athlètes isolés de bénéficier d'un apport technique qualitatif...
- ▶ Par des aides aux athlètes performants
  - En offrant une dotation annuelle...
  - En aidant les Clubs ayant des athlètes listés...

### OBJECTIFS :

- **Augmentation du nombre de finalistes aux championnats de France CJE pour 1000 compétiteurs :** passer de la 10<sup>ème</sup> à la 8<sup>ème</sup> place sur les 12 ligues métropolitaines,
- **Augmentation du nombre de qualifiés aux championnats de France CJE pour 1000 compétiteurs :** passer de la 6<sup>ème</sup> à la 5<sup>ème</sup> place sur les 12 ligues métropolitaines,
- **Augmentation du nombre de qualifiés aux championnats de France Elite pour 1000 compétiteurs :** passer de la 10<sup>ème</sup> à la 8<sup>ème</sup> place sur les 12 ligues métropolitaines.



## 8) Plus de gestes éco-responsables ... notre responsabilité pour la planète que nous laisserons à nos enfants...

- ▶ Par la réalisation du bilan carbone de nos compétitions
  - En réalisant des bilans sur certaines compétitions...
  - En incitant les Clubs à participer à la réduction des émissions...
- ▶ Par la transformation de nos comportements sur les lieux d'entraînement et de compétition
  - En supprimant les bouteilles d'eau individuelles au profit de "points d'eau"...
  - En fournissant des gourdes aux officiels...
  - En utilisant des gobelets éco-responsables en remplacement de canettes et autres contenants...
  - En utilisant des dossards réutilisables...
  - En proposant des produits locaux, des repas végétariens...
  - En valorisation le tri des déchets...
- ▶ Par un recours plus important au covoiturage des Clubs et des officiels
  - En organisant des déplacements avec les véhicules de la Ligue...
  - En incitant les Clubs à organiser des déplacements communs...
  - En remboursant mieux le covoiturage...
  - En remboursant mieux les trajets en véhicules électriques...
- ▶ Par la mise en place d'un calendrier prenant mieux en compte le dérèglement climatique
  - En termes de dates : éviter juillet-août...
  - En termes d'horaires : privilégier le matin ou le soir tard...
- ▶ Par la création d'une bourse de matériel d'occasion
  - Favorisant la réutilisation du matériel...
  - Générant des économies pour les licenciés et les Clubs...

### OBJECTIFS :

- Diminution de 30% de l'empreinte carbone sur nos compétitions,
- Diminution de 20 % de l'achat de consommables,
- Diminution de 20 % des frais de remboursement (hors véhicules électriques).



## **9) Plus de soutien de la Ligue aux Clubs et Comités ... une attente de nos licenciés**

### ► Par le soutien à la formation

- En accompagnant les initiatives locales des Clubs et Comités...
- En multipliant les réponses aux demandes des licenciés et des Clubs...
- En utilisant des partages d'expériences à travers des webinaires...

### ► Par un accompagnement à la professionnalisation

- En accompagnant les Clubs sur leurs responsabilités d'employeur...
- En informant les Clubs sur les demandes d'aides à l'emploi existantes...

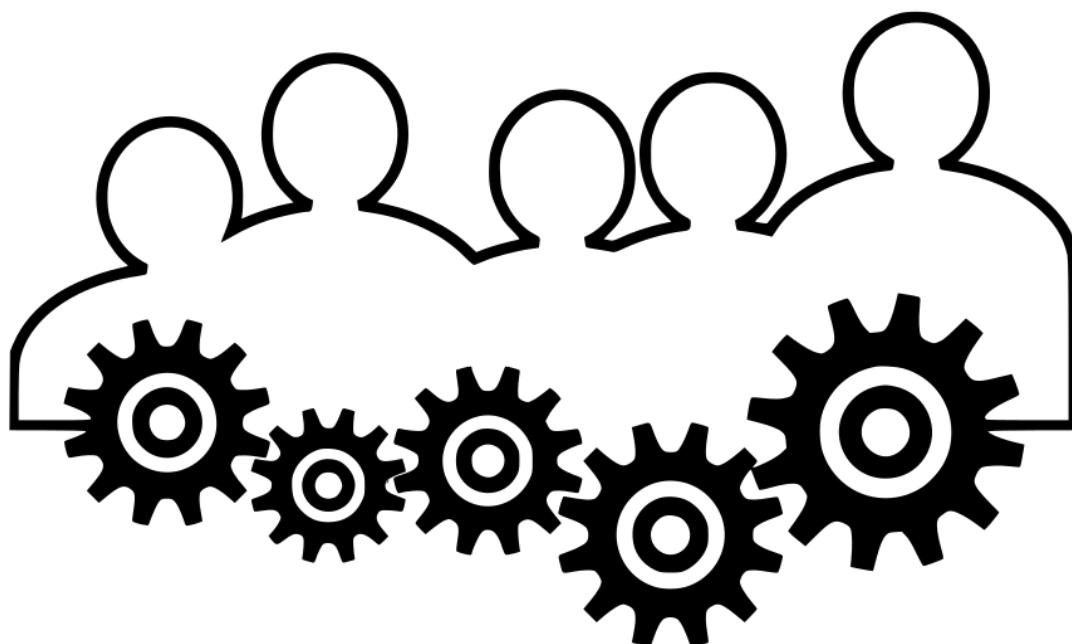
### ► Par le soutien à l'organisation des compétitions régionales

- En mettant à disposition du matériel technique...
- En organisant des réunions de préparation aux compétitions...
- En apportant un soutien financier à l'organisateur...
- En modernisant les cahiers des charges...

### ► Par la pérennisation des actions de développement mises en place avec les Clubs par les salariés de la Ligue

- En accompagnant les Clubs qui en font la demande...
- En incitant de nouveaux Clubs à contacter la Ligue...

**OBJECTIF : soutien de tous les Comités et de 80 % des clubs sur au moins une de leurs actions.**



## 10) Plus de bénévoles ... chevilles ouvrières de nos structures : Clubs, Comités, Ligue

- Par une meilleure formation des officiels, entraîneurs et dirigeants grâce à une Commission Formation déployée sur le territoire
  - En organisant des formations proches du terrain...
  - En demandant à la FFA une validation plus rapide des diplômes...
- Par une reconnaissance plus grande de nos bénévoles
  - En facilitant l'accès aux formations...
  - En les indemnisant mieux...
  - En accueillant mieux nos Jeunes Juges...

**OBJECTIF : augmentation de 20 % du nombre d'officiels, entraîneurs et dirigeants d'ici 2028.**



## 11) De nouveaux licenciés accueillis dans nos Clubs ... un indicateur de réussite du projet de Ligue

- Grâce à de nouveaux compétiteurs... mais pas que...
  - En accueillant plus de licenciés, du Baby-Athlé jusqu'aux Masters
- Grâce à de nouveaux licenciés valides... mais pas que...
  - En développant les pratiques Athlé Forme Santé
  - En accueillant les personnes en situation de handicap
- Grâce à de nouveaux athlètes coureurs, lanceurs, marcheurs, sauteurs... mais pas que...
  - En accueillant de nouveaux bénévoles : officiels, dirigeants et entraîneurs

**OBJECTIF : 15 000 licenciés en 2028.**



# CONTACTS

---

## SIÈGE SOCIAL

1240 rue de la Bergeresse 45 160 OLIVET

⌚ 02.38.49.88.40

✉ contact@athle-centre.fr

## PRÉSIDENT

Dominique PLÉE - Tél : 06.81.69.65.59 – Mail : [dominique-plee@bbox.fr](mailto:dominique-plee@bbox.fr)

## DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT ET DES ORGANISATIONS SPORTIVES :

Xavier BRUGERRE – Tél : 07.86.55.18.44 – Mail : [xavier@athle-centre.fr](mailto:xavier@athle-centre.fr)

## DIRECTRICE FINANCIERE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE :

Sylvie LORDET – Tél : 06.52.20.78.14 – Mail : [sl.lca@orange.fr](mailto:sl.lca@orange.fr)

## CADRE TECHNIQUE FÉDÉRAL - ÉDUCATION ATHLÉTIQUE ET FORMATION :

Alex FERRAND – Tél : 07.84.21.91.99 – Mail : [alex@athle-centre.fr](mailto:alex@athle-centre.fr)

## AGENTS DE DÉVELOPPEMENT :

Yannick GOLLIOT – Tél : 06.76.10.02.92 – Mail : [yannick@athle-centre.fr](mailto:yannick@athle-centre.fr)

Antonin SEVIN – Tél : 07.86.55.60.21 – Mail : [antonin@athle-centre.fr](mailto:antonin@athle-centre.fr)

Amorine BAY – Tél : 07.83.35.95.83 – Mail : [amorine@athle-centre.fr](mailto:amorine@athle-centre.fr)

## CONSEILLER TECHNIQUE SPORTIF ATHLÉTISME :

Christophe LETELLIER – Tél : 06.66.50.57.68 – [christophe.letellier@athle.fr](mailto:christophe.letellier@athle.fr)